



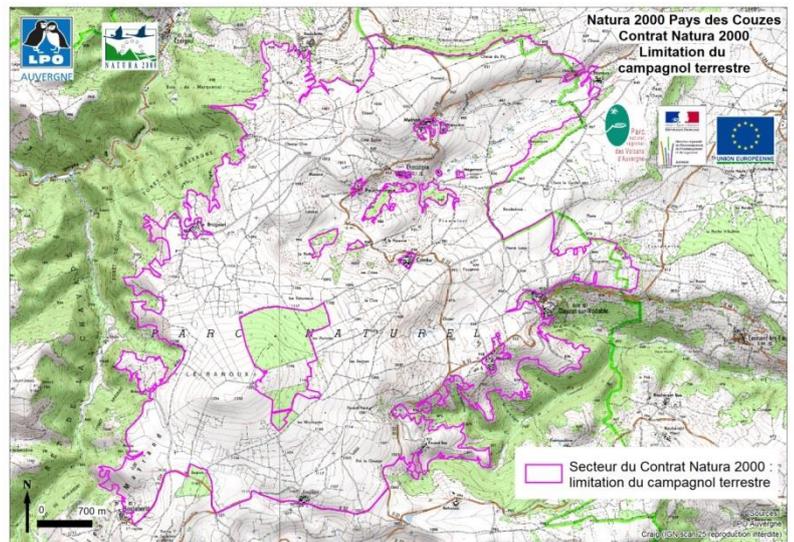
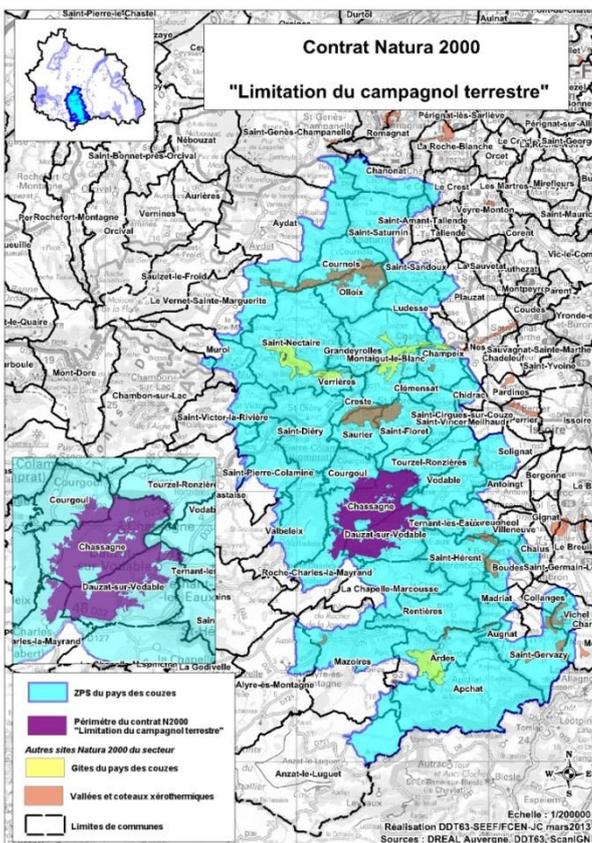
Site Natura 2000 Oiseaux - PAYS DES COUZES

Contrat Natura 2000

A32320P et R - Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

"Contrat limitation du campagnol terrestre"

Bilan de la campagne de lutte - automne 2013

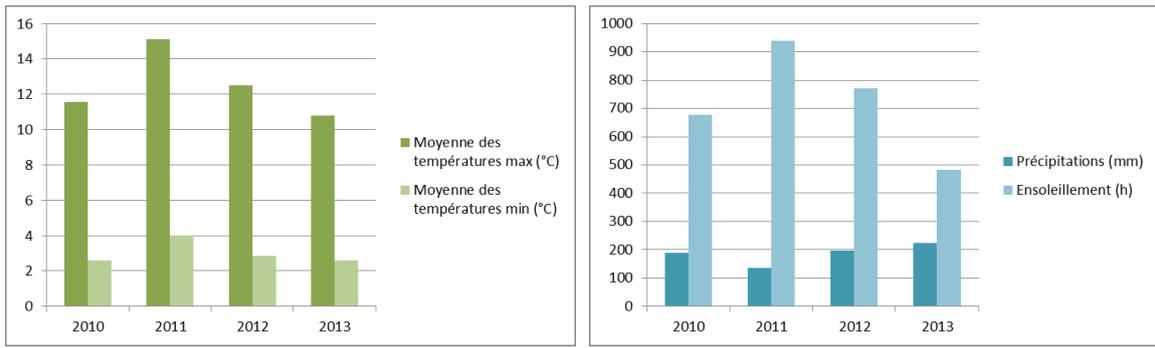


Superficie du contrat : 2340 ha

Date de piégeage : 24 septembre au 14 novembre 2013

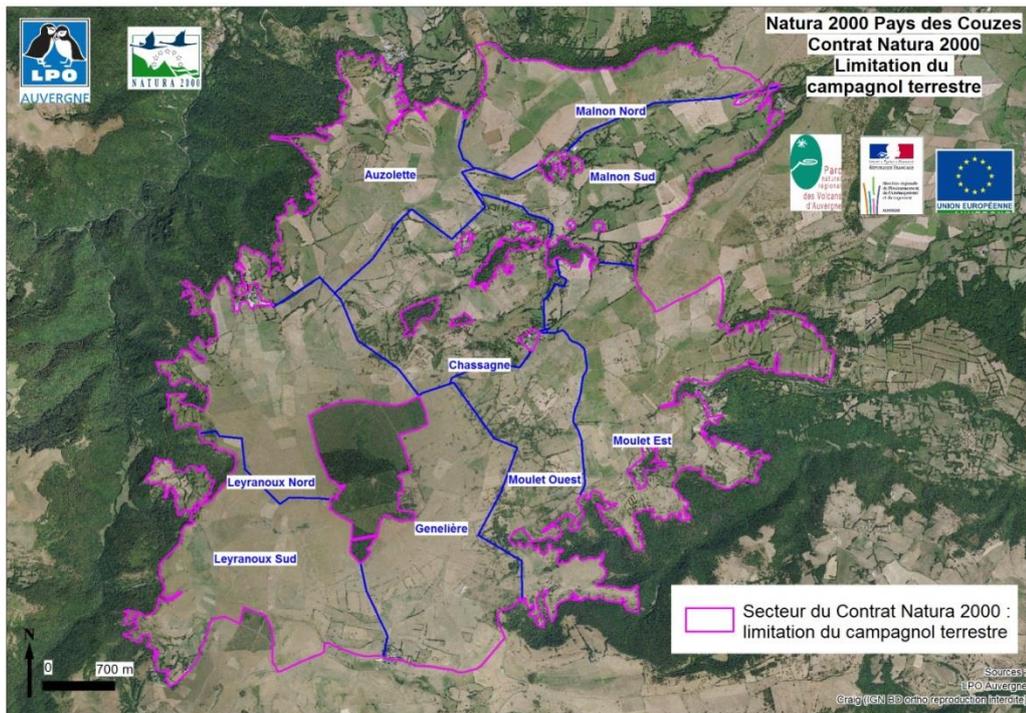
Nombre de piégeurs : Deux (Cyril Boyer et Pascale Merly, de l'entreprise Boyer Cyril).

Météo : Clémentine, premières gelées tardives

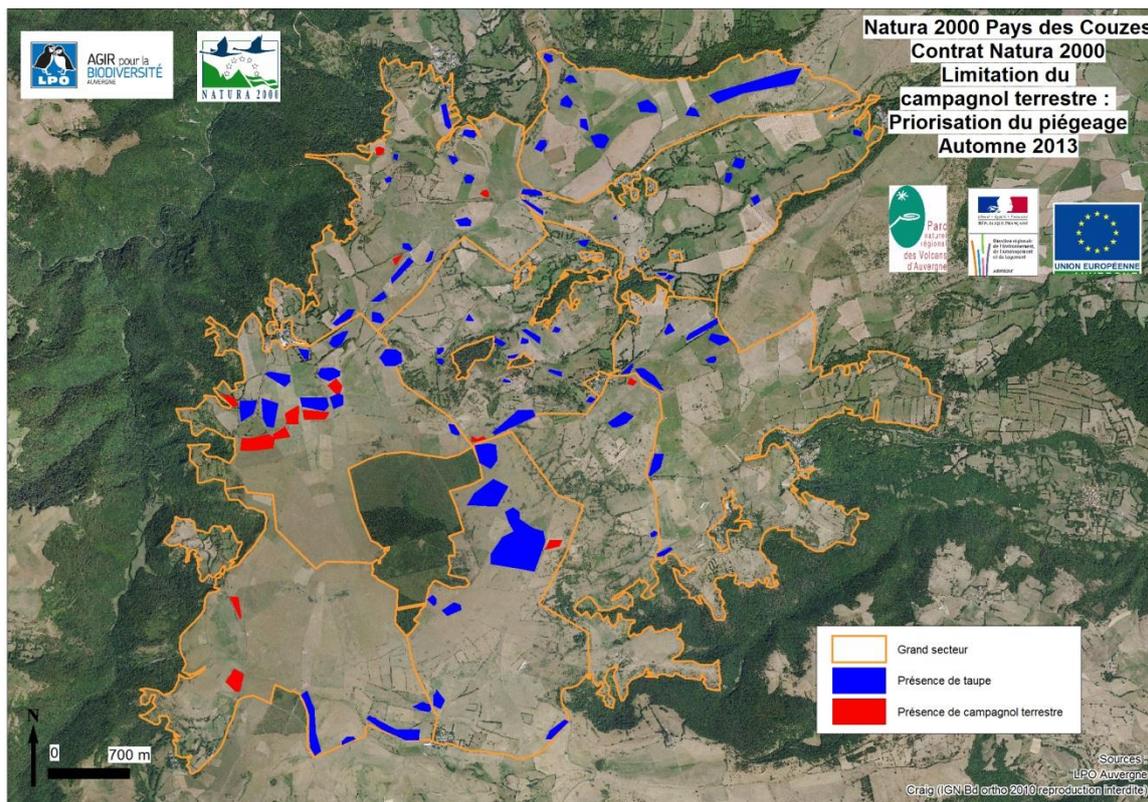


Graphique : Température, précipitation et ensoleillement des mois de septembre à novembre 2010 à 2013 à Clermont-Ferrand (63), données Meteociel.fr

Secteurs :



Des sous-secteurs ont déterminés afin d'affiner le suivi des populations de campagnols et de taupes. Ils sont au nombre de 61.



Technique :

La météo a été assez clémente, avec des températures minimum assez haute et une pluviométrie importante ce qui a permis à l’herbe de pousser tard dans la saison. L’herbe a été haute jusque tard dans la saison, les bêtes sont restées dans les prés. Cela n’a pas facilité le repérage de monticules et donc la définition des parcelles à piégées.

Sur chaque secteur, un passage en voiture ou à pieds (dans les endroits inaccessibles) est réalisé par la structure animatrice afin de repérer les foyers de Taupe et de Campagnol terrestre. Ceci permet de définir les zones prioritaires à piéger (parcelles avec présence de Campagnol terrestre avérée ou densité de taupinières importante). Un ordre de passage sur les secteurs a été difficile à tenir à cause de la hauteur d’herbe et de la présence des bêtes. Le secteur de départ a été le secteur d’Auzolette étant donné qu’il a été le secteur le moins piégé au printemps.

Lors de ces passages, la présence du campagnol a été très peu notée, il y avait plus de monticules de taupe mais sur des surface moins importantes qu’au printemps.

La structure animatrice transmet les parcelles à piéger aux piégeurs et avertit les agriculteurs du secteur concerné du passage de ces derniers trois ou quatre jours avant leur intervention. A cette occasion la structure animatrice a demandé aux agriculteurs s’ils avaient observés la présence de foyer de campagnols sur certaines parcelles afin d’en avertir les piégeurs, de manière générale les parcelles avaient été repérées.

Lors du piégeage les monticules frais sont repérés. Trois à dix pièges sont installés en fonction de la taille de la tâche. Les pièges sont déposés le matin. Deux relevés sont assurés, si le piège a attrapé un

campagnol ou une taupe il est disposé au même endroit ; s'il est déclenché mais qu'il n'a rien attrapé, il est déplacé. Au troisième relevé les pièges sont récupérés.

Une vidéo est disponible pour voir la mise en place et le relevé des pièges topcat sur : <http://paysdescouzes.n2000.fr/participer/comment-puis-je-m-investir/action-campagnol>

Matériel utilisé par les piégeurs :

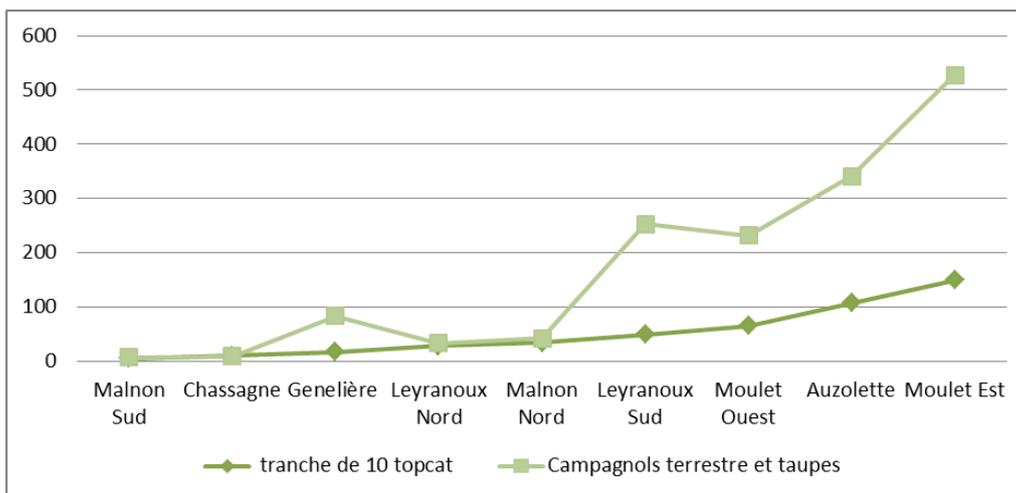
Piège topcat	140 puis 30 supplémentaires en fin de campagne
Plantoir	1
Sonde	1
Porte pièges	1
Piquet de repérage par 25	16
Caisse	6
Sacs à dos	1
Paire de gants	6

Afin d'optimiser les journées des piégeurs une trentaine de pièges topcat supplémentaires, acquis par la LPO Auvergne, a été utilisé par les piégeurs à partir du 4 novembre. Un nombre de 170 pièges topcat pour une équipe de deux piégeurs semble adapté. Un piège était défectueux.

Après deux saisons de piégeage, une moitié des 140 pièges ont leur ressort moins puissant.

Résultats :

Secteur	Nombre de topcat	Campagnol terrestre	Taupe
Auzolette	1073	326	15
Chassagne	103	8	1
Genelière	171	83	0
Leyranoux Nord	276	32	1
Leyranoux Sud	493	253	0
Moulet Est	1489	519	9
Malnon Nord	344	38	4
Moulet Ouest	651	229	3
Malnon Sud	50	7	0
<i>Total général</i>	4650	1495	33



Taux de capture des pièges Topcat : 32,9% (n=4650)	Répartition des prises dans les pièges topcat (n=1528) Campagnol terrestre : 97,8% Taupe : 2,2%
--	--

Les indices de présence du campagnol terrestre étaient peu visibles. Des indices de présence de taupes étaient présent sur l'ensemble du territoire, mais peu en forte densité, comme cela a été observé avant la première campagne de piégeage.

Le piégeage est plus laborieux après le passage du bétail, car les galeries sont plus difficiles à trouver, une partie étant effondrée.

Le faible nombre de prise de taupe montre que la première campagne de piégeage a été efficace et reflète le faible taux de reproduction de cette espèce.

Le nombre de campagnols piégés est bien plus important (1 495 individus) que celui de la campagne de ce printemps (214 individus). La population de campagnol terrestre suit un cycle démographique annuel qui atteint son maximum en automne ce qui explique cette différence.

Pour information, grâce au piégeage du printemps, le nombre de campagnols en moins à l'automne, peut être estimé à 12 198 individus. Ceci en considérant qu'il y avait autant de mâle que de femelle piégés au printemps et qu'un couple au printemps engendre 114 individus à l'automne (source FREDON Auvergne).

Les résultats exposés si dessus semblent cohérents au regard des résultats obtenus par le plan de lutte contre les campagnols terrestres de la communauté de communes du briançonnais (Hautes-Alpes) qui utilise le piégeage comme méthode de lutte. En automne 2010, ils ont posé 9511 pièges et effectué 3087 prises. Ils ont donc eu un taux de capture de 32,5%.

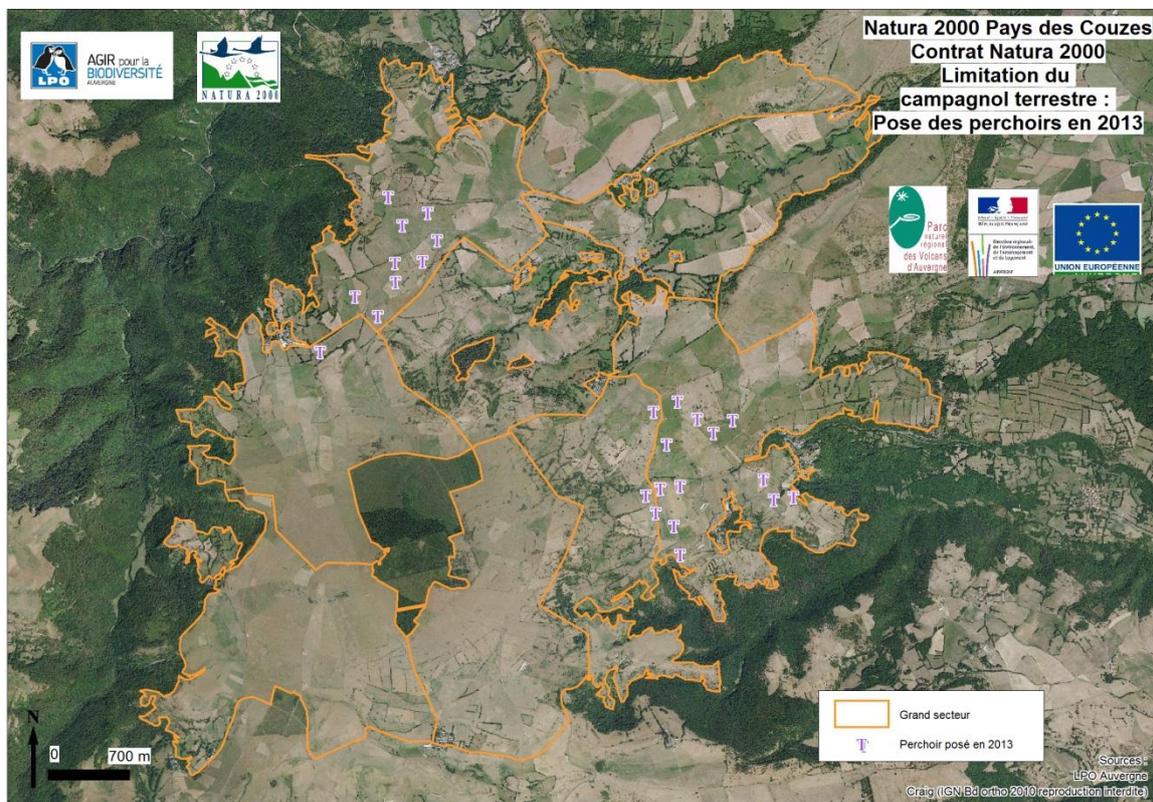
Afin de limiter au maximum la reproduction des campagnols et de faciliter le piégeage, il serait plus opportun d'avancer la campagne de piégeage juste après la première coupe de foin. Ceci en contrepartie d'un plus important travail de coordination entre les agriculteurs et la structure animatrice afin d'optimiser le temps de piégeage des piègeurs.

Un suivi de l'infestation par le Campagnol terrestre (la méthode de comptage sera celle définie à l'article 5 de l'arrêté préfectoral 12/01381 du 5 juillet 2012) a été réalisé sur une parcelle de chacun des 9 grands secteurs. Le choix de ces parcelles se portera sur celles ayant des indices de présence du campagnol terrestre au printemps 2013, en partant de l'hypothèse que ces parcelles soient indicatrices de la présence du campagnol terrestre mais sachant qu'elles ne sont pas représentatives de l'ensemble des parcelles du contrat. Lors du suivi il a été noté des indices de présence du campagnol terrestre sur une seule de ces parcelles et des monticules de taupe sur 8 d'entre elles. Il n'y avait pas de monticule sur une seule parcelle. Ces résultats ne reflètent pas l'exploitation du terrain par le campagnol terrestre mais permettent de suivre la création des galeries par le taureau et le campagnol. Le piégeage est meilleur indicateur de la présence et de l'abondance des campagnols terrestres. Une cartographie fine des résultats de la campagne de piégeage permettra de suivre au mieux les fluctuations de la population.

Perchoirs :

Six chantiers bénévoles ont été organisés pour la mise en place des perchoirs, seulement deux ont pu être réalisés, les autres étant annulés faute du faible nombre d'inscrit ou de mauvaises conditions météorologiques. Lors de ces deux chantiers 25 perchoirs ont été installés par les bénévoles.

Nous installons environ un perchoir pour 10 ha. Dans les prairies de fauche les perchoirs, s'ils ne sont pas installés en bordure, ils sont installés dans un tube en PVC lui-même enterré dans le sol afin de pouvoir le retirer et de le remettre plus facilement.



Conclusion :

Un nombre plus important de campagnol a été piégé cet automne par rapport à ce printemps. Ceci peut s'expliquer par le cycle démographique annuel du campagnol terrestre qui culmine en automne.

Les prospections et résultats du printemps 2014 permettront de voir si le secteur est toujours en phase de basse densité du campagnol.

Proposition d'amélioration :

Lors de l'achat des pièges il faut prévoir d'acheter également des ressorts afin de pouvoir les changer lorsqu'ils ne sont plus assez efficaces.

Une cellule va être créée sur les fiches de notation, regroupées dans le carnet, afin de pouvoir noter la météo de la journée de piégeage.

En plus du remplissage des fiches, les résultats des prises vont être notés directement sur les cartes afin de pouvoir communiquer plus facilement les résultats aux agriculteurs et d'effectuer un suivi plus précis de l'évolution de la population de campagnol terrestre.

Il existe des perchoirs à rapaces sur trépied, l'intérêt de ces perchoirs est qu'ils sont très faciles à déplacer. Une réflexion va être menée afin de voir si les perchoirs que nous avons peuvent être adaptés.

Il serait intéressant de tester sur certaines parcelles une densité plus importante de perchoirs.

Il faudrait avancer la période de piégeage d'automne, et la commencer après la première fauche de foin, c'est-à-dire autour du 15 juillet. Pour cela il faudra définir des responsables de secteurs pour faciliter la coordination du piégeage entre le foin et le regain.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

